

## Acquisition de bus fonctionnant au gaz - Extension de la consultation

**M. LE MAIRE, Rapporteur :** Lors de sa séance du 2 novembre 1998, le Conseil Municipal a adopté le principe d'acquérir, pour le réseau de transport en commun, des bus fonctionnant au GPL (Gaz de Pétrole Liquéfié).

Compte tenu du nombre limité de fournisseurs de ce carburant et pour élargir le champ de la concurrence, il est proposé d'étendre la consultation à une autre sorte de carburant, le GNV (Gaz Naturel de Ville).

Le Conseil Municipal est invité à adopter cette mesure ainsi qu'à autoriser M. le Maire à engager la consultation des entreprises et à signer le(s) marché(s) à intervenir, ainsi que les ordres de services ou avenants permettant l'exécution complète des travaux y compris les travaux supplémentaires, ceci dans la limite des crédits inscrits au budget 1999 et suivants.

**«M. LE MAIRE :** L'Adjoint qui est absent nous propose d'étendre le champ de la concurrence au Gaz Naturel de Ville pour qu'on ait le choix, GPL, GNV c'est paraît-il à peu près du pareil au même mais je crois qu'il est bon effectivement d'étendre le champ de la demande qui sera faite au moment de la consultation.

**M. JUSSIAUX :** J'ai abandonné la responsabilité des transports urbains il y a un peu moins d'une année. A l'époque, nous n'avions jamais eu de travail approfondi sur l'hypothèse des bus à gaz. Quelques mois plus tard, j'ai voté par solidarité municipale le choix de principe de passer aux bus à gaz en pensant intérieurement que ça me paraissait un peu rapide comme prise d'option. La délibération que nous votons à l'instant et que je vote bien volontiers me confirme dans cette réserve, non pas sur le bien-fondé du choix mais sur la rapidité avec laquelle l'option a été prise. Je me permets simplement d'attirer votre attention pour souhaiter qu'un travail vraiment approfondi soit fait, notamment par nos services techniques, en lien avec la Compagnie de Transports pour parer à tous risques de mésaventure ultérieure. Je crois que c'est un domaine qui a de l'intérêt mais il me semble que ça vaudrait vraiment la peine d'aller visiter deux ou trois villes, il n'y a pas besoin d'en voir cinquante, qui pratiquent cette technique, si possible depuis de longues années, pour vraiment faire le point techniquement avec elles sur les aspects avantages/ inconvénients.

**M. LE MAIRE :** Merci de cette initiative que nous avons d'ailleurs déjà prise. Nos services et l'Adjoint sont allés bien entendu voir des villes qui utilisaient le GPL, d'autres le GNV et nous prendrons encore le temps de la réflexion. Nous étions partis de ton temps d'ailleurs sur des bus hybrides parce qu'à ce moment-là c'était l'électrique qui convenait paraît-il. Maintenant, c'est le gaz en attendant autre chose mais je crois que c'est justement intéressant qu'on prenne le temps, comme tu le souhaites.

**M. JACQUEMIN :** Même remarque, Monsieur le Maire. J'avais été amené lors du vote auquel je m'étais associé, à faire cette même remarque sur le choix des bus au GPL, option prise sur l'avenir et pour de nombreuses années sans que nous ayons eu auparavant un dossier très approfondi sur cette question. Je m'associe à la remarque de Gérard JUSSIAUX et je suis également preneur d'une visite dans des villes qui ont fait ce choix.

**M. LE MAIRE :** On vous y inscrira volontiers. On ira soit avec un bus GPL, soit avec un bus GNV, en tout cas pas avec un diesel. Si on vous a donné l'impression d'agir un peu dans la précipitation, c'est que nous sommes poussés dans les reins par les Bisontins et que nous recherchons des bus qui soient les mieux placés dans la lutte que nous menons pour protéger l'environnement».

Après en avoir délibéré et sur avis favorables des Commissions du Budget et des Transports, le Conseil Municipal en décide ainsi à l'unanimité.

*Récépissé préfectoral du 8 février 1999.*